

Nantes, le 30 avril 2024

## Fonds social européen (FSE) 2014-2020

### Etat d'avancement du programme national FSE 2014-2020 *POUR INFORMATION*

#### Etat d'avancement de la programmation

Le montant de la maquette financière du programme national FSE 2014-2020 pour la région des Pays de la Loire de 90,2 M d'€ a été abondé d'une enveloppe de 6,8 M d'€<sup>1</sup> de crédits au titre de l'initiative REACT-EU<sup>2</sup> par un courrier du Délégué général de la DGEFP<sup>3</sup> du 7 septembre 2021 adressé au Préfet de région.

Ces crédits REACT-EU s'inscrivent dans le cadre de deux nouveaux axes au sein du programme national FSE. L'axe 5 « lutter contre les conséquences sociales de la crise sanitaire et préparer la reprise » pour les crédits d'intervention et l'axe 6 pour les crédits d'assistance technique « assistance technique REACT-EU ».

Le montant total de la maquette du programme national FSE pour la région des Pays de la Loire s'élève désormais à 97,1 M d'€ (voir tableau ci-après en p2).

Au 26/04/2024, la programmation effective du programme national FSE en Pays de la Loire, mise en œuvre à travers 903 dossiers, est de 110,9 M d'€.

Ce montant correspond à celui du dernier point de situation au 25/04/2023 fourni pour le Comité régional de suivi de mai 2023.

En effet, depuis fin 2022, afin de terminer le cycle 2014-2020, il n'était plus possible de programmer de nouvelles opérations<sup>4</sup>. Les dernières opérations programmées ont dès lors toutes été conventionnées depuis.

<sup>1</sup> dont 6 632 656 € de crédits d'intervention et 240 563 € de crédits d'assistance technique

<sup>2</sup> Acronyme de « *Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe* », soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe. Les fonds REACT-EU soutiennent la réparation des conséquences, notamment sociales, de la pandémie de COVID-19

<sup>3</sup> Autorité de gestion (AG) du programme national FSE

<sup>4</sup> « deux situations de tension par rapport au respect de cette date » ont toutefois nécessité l'octroi d'un différé de quelques semaines pour 2 organismes intermédiaires.

(données au 26/04/2024, montants en €)

Axe	Objectif spécifique	FSE dans le plan de financement régional	Dépenses programmées	FSE programmé	Taux de programmation
1	1811	1 404 973	3 235 499	1 695 864	121%
	1831	6 400 000	16 810 507	7 419 866	116%
	11011	7 294 598	22 592 212	7 798 009	107%
Total axe 1		15 099 571	42 638 218	16 913 739	112%
2	2851	2 500 000	5 772 682	2 703 725	108%
	2852	100 000	228 034	114 017	114%
	2853	4 894 390	14 607 958	7 303 979	149%
	2861	200 000	401 281	196 033	98%
Total axe 2		7 694 390	21 009 955	10 317 755	134%
3	3911	54 950 000	156 361 102	62 473 520	114%
	3912	3 967 976	9 004 648	5 267 800	133%
	3913	6 550 000	12 312 541	7 478 564	114%
Total axe 3		65 467 976	177 678 291	75 219 884	115%
4 <sup>(1)</sup>	4001	2 007 115	5 299 493	1 679 761	84%
5 <sup>(2)</sup>	51311	6 632 656	11 164 010	6 594 087	99%
6 <sup>(2)</sup>	6001	240 563	362 438	123 305	51%
<b>Total général</b>		<b>97 142 271</b>	<b>258 152 406</b>	<b>110 848 531</b>	<b>114%</b>

<sup>(1)</sup> Assistance technique hors REACT-EU. Le « FSE dans le plan de financement régional » a été diminué de 3 422,89 € pour prendre en compte une imputation de crédits notifiée à la DREETS le 10/11/2023 (dépenses de rémunération de contractuels recrutés par la DREETS, gérées par l'administration centrale).

<sup>(2)</sup> Fonds REACT-EU (crédits d'intervention en axe 5, assistance technique en axe 6).

En rapportant le FSE programmé aux dépenses programmées, le taux global d'intervention du FSE ressort à 42,9%.

Ce FSE programmé équivaut à 114% du FSE dans le plan de financement régional du programme national FSE en Pays de la Loire, soit 97 142 271 €.

Ce niveau de programmation final doit être regardé en tenant compte de sous-réalisations globales de l'ordre de 15% par rapport aux montants programmés.

Les sous-réalisations sont à un niveau élevé sur l'objectif spécifique 2.8.5.3. Cependant la ligne de crédit correspondante, fortement revue à la baisse durant la programmation, sera en excédent de consommation de plus de 0,5 M d'€.

Concernant les crédits d'intervention REACT-EU, compte tenu du niveau de programmation de 99 %, toute la dotation de cette ligne ne sera pas consommée.

Tous éléments pris en compte, la consommation finale du plan de financement régional devrait, à quelques pour cent près, avoisiner la dotation attribuée à l'Etat en région Pays de la Loire au titre de 2014-2020.

Cet aboutissement manifeste le bon niveau d'activité déployé au long cours par les services gestionnaires, organismes intermédiaires en particulier, avec les crédits européens mis à leur disposition.

Elle traduit aussi les allocations de crédits opérées par la DREETS entre lignes de crédits ou services gestionnaires qu'elle s'est employée, tout au long de la programmation, à aménager lorsque c'était nécessaire, pour les vouloir optimales.

En particulier, sur 2014-2020, au total ce sont ainsi 16 conventions de subvention globale et 41 avenants à ces conventions, pour une bonne part concernant lesdites allocations de crédits, qui ont été mis au point par la DREETS.

En termes d'impact des opérations FSE sur l'éco-socio-système régional, on relève pour terminer, des dépenses programmées pour un total de plus 258 M d'€.

## Réalisation

(Données au 26/04/2024)

Les contrôles de service fait certifiés totalisent 222,1 M d'€ de dépenses en coût total, soit environ 118% de la maquette financière FSE pour les Pays de la Loire. Elles ont progressé de 27,4 M d'€ (+12%) depuis le point de situation du 25/04/2023 fourni pour le Comité régional de suivi de mai 2023.

Si l'on considère les sous-réalisations, comme pour le FSE, les montants de dépenses restant à certifier apparaissent maintenant modestes.

## Suivi des indicateurs de performance

(Données au 26/04/2024)

Chaque axe du programme national FSE comporte trois indicateurs, les deux premiers sont liés au statut des participants et sont déclinés au niveau des volets régionaux du programme national FSE et spécifiquement pour les organismes intermédiaires dans les conventions de subventions globales.

Les cibles sont « réputées atteintes » lorsque les indicateurs atteignent 85% de leur valeur cible à 2023.

Etat d'avancement des indicateurs de réalisation du programme national FSE 2014-2020 pour la région des Pays de la Loire :

Axe	Indicateur	Cibles 2023*	Réalisation au 26/04/2023	Taux de réalisation
Axe 1	Chômeurs	10 344	10 865	105%
	Jeunes	27 680	16 427	59%
Axe 2	Salariés	6 251	3 341	53 %
Axe 3	Chômeurs	48 852	41 721	85%
	Inactifs	36 410	51 812	142%

\* Cibles suite aux derniers transferts entre axes intervenus sur la maquette régionale du programme national FSE.

Les niveaux d'atteinte des cibles de performance sont disparates selon les axes/indicateurs. Ceci, alors même que les taux de programmation sont satisfaisants sur les 3 axes.

### Axe 1 :

L'indicateur « chômeurs » est atteint.

Une difficulté à atteindre l'indicateur « jeunes » est constatée depuis le démarrage de la programmation, malgré un bon niveau de programmation et la présence de participants à la hauteur des financements.

### Axe 2 :

L'indicateur « salariés » est éloigné (53 %) de la cible du fait de la difficulté à programmer sur l'objectif spécifique 2.8.5.3 (formation des salariés).

Cette difficulté a été accentuée par la réforme de la formation professionnelle. Sur une période plus récente, l'impact de la crise sanitaire et le recours important au Fonds national de l'emploi, et notamment à l'aide à la formation (FNE-Formation) pour les salariés en activité partielle ont également pesé.

**Axe 3 :**

L'indicateur « inactifs » est largement atteint (142%).

L'indicateur « chômeurs » est plus en retrait (85%), poursuivant la tendance depuis le début de la programmation.

### Publics bénéficiant du FSE

(Données au 26/04/2024)

177 029 participants ont bénéficié d'actions cofinancées par le FSE.

32% sont demandeurs d'emploi, 56% bénéficiaires de minima sociaux, 18% des jeunes de moins de 25 ans, 49% des femmes, 8% des personnes handicapées et 8% des seniors de plus de 54 ans.

La part de chaque catégorie est stable au cours de la programmation.

61% des bénéficiaires ont un niveau de formation ne dépassant pas le premier cycle d'enseignement secondaire.

Les participants sortis des opérations sont pour 37% en emploi, 9% en formation, 40% demandeurs d'emplois et 12 % inactifs (le taux d'inactifs passe de 40% à l'entrée dans l'opération à 12% à la sortie).